



INSPECTION DU TRAVAIL : LA MORT ANNONCEE.

L'inspection du travail en France c'est 1 inspecteur du travail pour 40 000 salariés ! Cet été le ministère du travail déclare son intention de renforcer les services de l'inspection du travail sur la lutte contre le travail dissimulé.

22 octobre 2004 : les services du ministère du travail communiquent à la nouvelle promotion sortante des inspecteurs du travail 2004 (qui ne sont que 48 contre 76 l'an passé) la liste des affectations : **12 postes en service de contrôle pour le ministère du travail...** Le reste étant affecté à des services de développement de l'emploi ou administratif.

Avec de tels renforcements, l'inspection du travail, dernier rempart contre l'injustice sociale en entreprise avant la justice, n'est plus qu'un emplâtre sur une jambe de bois !

Scandalisés les inspecteurs élèves du travail ont envoyé une délégation de 9 d'entre eux mardi 26 auprès du directeur de l'administration générale et de la modernisation, Jean René Masson pour protester contre cet état de fait et réclamer des postes en section d'inspection....

Chaque année, les inspecteurs élèves obtenaient bon gré mal gré trois ou quatre postes supplémentaires de leur administration.... Cette année, M.MASSON a refusé toute discussion... Le lendemain, l'ensemble des 48 inspecteurs élèves se sont donc rendus à Paris pour protester. à 11 heures et bien que M. MASSON ait été prévenu de l'arrivée des inspecteurs élèves par la direction de l'institut national du travail, on les invite à se rendre dans le sous sol du ministère où ils ne seront reçus par M.MASSON que trois heures plus tard (le ministère connaît bien les conditions psychologiques d'affaiblissement des partenaires d'une négociation !).....

Le Directeur de l'administration centrale, M. Jean René MASSON , ancien numéro 1 de la CFDT qui a signé les accords fameux sur les retraites, a opposé à l'ensemble des élèves une **fin de non recevoir et les a menacé de sanctions disciplinaires** ou même de les considérer comme démissionnaires s'ils ne regagnaient pas les postes qui leurs seraient assignés....

Pour la première fois donc : l'administration du travail refuse la discussion avec ses inspecteurs (400 en tout et pour tout) alors que son chef est sensé, en tant que syndicaliste, être un peu ouvert aux revendications salariales...

L'inspection du travail, corps de 1200 agents de contrôle (400 inspecteurs et 800 contrôleurs) est chargé de veiller à l'application de l'ensemble des règles édictées par le code du travail, notamment au respect de la réglementation sur la durée du travail, les conventions collectives, le contrat, l'hygiène et la sécurité du travail, etc...

La compétence de l'inspection du travail est une des rares en Europe à être aussi grande : Comme dans la plupart des pays méditerranéens, elle a compétence pour contrôler la durée du travail (principal outil du patronat pour l'exploitation des salariés)... c'est d'ailleurs ces compétences essentielles qui ont coûté la vie à deux collègues cette année en Dordogne dans l'exercice de missions difficiles et dans l'indifférence générale à la fois des médias et du gouvernement. Car en effet, peu de médias ont communiqué et communiquent sur le droit du travail, le droit des salariés et l'inspection du travail. Ce n'est pas vendeur !

Partout ailleurs, sur le modèle anglo-saxon -que veut pérenniser notre union européenne avec un projet visant à porter la durée maximale hebdomadaire du travail à **65 heures** (au lieu de 48 heures



aujourd'hui en France)- l'inspection du travail ne fait que contrôler l'hygiène et la sécurité des conditions de travail, la conformité des échafaudages..... Dans certains pays, comme l'Autriche, elle n'est qu'une sous-direction du ministère de l'économie... Un projet de loi autrichien tend à faire instaurer un délai de prévenance de 72 heures pour chaque contrôle, autant dire que l'inspection est réduite à une peau de chagrin...

Sans inspection du travail, les 16 millions de salariés français du secteur privé n'ont d'autre recours contre les abus du patronat concernant leurs conditions de travail, de salaires et de durée de travail que : saisir le conseil de prud'hommes qui mettra entre **12 et 24 mois pour rendre une décision**, si les collègues employeurs et salariés ne s'entendent pas pour faire des compromis sur le code du travail pour ne pas être départagés par un magistrat professionnel. Car en effet le conseil de prud'hommes est composé de magistrat non professionnel qui répugnent parfois, surtout en cas de partage, à faire appel au magistrat départiteur....

Dans le même temps, rappelons que le gouvernement se préoccupe bien plus de punir « les voleurs de pommes » en créant les juges de paix....

Sans inspection du travail, les 16 millions de salariés du secteur privé sont à la merci du patronat qui souscrit aux thèses du Baron Sellière, le plus réactionnaire de tous les patrons des patrons, revenant à des positions d'avant guerre -de bien avant guerre même-, d'avant 1892, ou le salariat n'était qu'une denrée consommable qu'il fallait un peu protéger pour éviter de la consommer trop vite et de perdre de l'argent à la renouveler...

Récemment, un des décret fondamentaux sur la sécurité des salariés au travail, dans le bâtiment, le décret du 8 janvier 1965, a été amputé des deux tiers de sa teneur et remplacé par des articles généraux et purement théoriques.... Les salariés du bâtiment vont donc devoir se greffer deux ailes dans le dos quand ils grimperont sur leurs échafaudages demain car leur sécurité a été vendu sans que personne n'en dise rien...

L'inspection du travail c'est 400 inspecteurs du travail aujourd'hui. En 2003, **48** postes d'inspecteurs ont été mis au concours (contre **70** en moyenne les années précédentes) **Pour 2004, le gouvernement a supprimé le concours**. Aujourd'hui 1/4 seulement des postes proposés à ces 48 rescapés est au contrôle des entreprises et donc au service du droit du travail... 12 inspecteurs donc pour le ministère du travail ! **LE DROIT DU TRAVAIL EST MORT VIVE LE DROIT DU TRAVAIL !**

Que dire de la volonté de notre ministre, ancien avocat spécialisé dans la liquidation des entreprises d'un certain Bernard Tapie ?¹ Que dire d'un directeur d'administration centrale nommé à ce poste par le gouvernement, un directeur qui livre un discours aux inspecteurs élèves bien éloignés de ses ambitions sociales d'ancien responsable de la CFDT²...

Salariés du secteur privé, accepterez vous longtemps sans broncher que vos droits, votre sécurité, votre bien-être soit bafoué de la sorte ?

¹ Lire article sur Internet http://lcr45.lautre.net/breve.php?id_breve=9

² Lire par exemple un de ses discours sur <http://www.omnes-airfrance.com/masson.pdf>